**SEANCE DU LUNDI 11 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux : le 11 avril à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Dominois se sont réunis dans la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée le 4 avril 2022

Etaient présents : LABRY Jean-Louis, DELEU Aurélien, DUFOUR Michel, MARTEL Béatrice, NEUREUIL Dominique, NICOLAS Arnaud, WARENDEUF Alain.

Absents excusés : FLAUTRE Samuel, MARQUEZ Jérémy.

Secrétaire de séance : Mme MARTEL Béatrice

Avant de débuter la séance, Monsieur le Maire demande à l’assemblée de délibérer, dans le cadre du vote du budget primitif : sur la fixation des taux d’imposition pour 2022, sur les montants des subventions aux associations et sur le montant de la subvention du Camping à la Commune . Ces délibérations n’ayant pas été inscrites à l’ordre du jour.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents accepte d’ajouter ces 3 délibérations à l’ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR :**

**1/ Vote des taux d’imposition pour l’année 2022 :**

Vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

L’assemblée après avoir délibéré sur le taux d’imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

Décide de reconduire les taux appliqués en 2021, soit :

* Taxe sur le Foncier Bâti : 36.94%
* Taxe sur le Foncier Non-Bâti : 28.07%

**2/ Subventions versées aux associations dans le cadre du Budget 2022 :**

Vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire indique que des inscriptions budgétaires ont été faites aux articles 6573 et 6574. Il convient néanmoins de désigner les organismes bénéficiaires des montants inscrits aux articles.

**A l’article 6573 :**

Comité des fêtes de Dominois : 500€

**A l’article 6574 :**

La Carpe Dominoisienne : 400€

Ponthieu-Marquenterre (cinéma) : 50€

ADAPEI (Les Papillons Blancs) : 50€

Coopérative scolaire de Vironchaux : 60€

Association de Valloires : 155€

L’assemblée délibérante accepte la répartition ci-dessus.

**3/ Vote du Budget Primitif 2022 *Commune* :**

Vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Le budget primitif 2022 soumis au vote du conseil municipal s’équilibre ainsi :

* Section Fonctionnement : 201 808 €
* Section Investissement : 44 699 €

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2022 à l’unanimité des membres présents.

**4/ Subvention du Camping à la Commune :**

Vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Considérant les charges de personnel et le matériel utilisés pour l’entretien du camping.

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité le versement d’une participation de 50 000€ du camping à la commune.

**5/ Vote du Budget Primitif Camping 2022 :**

Vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Le budget primitif du camping 2022 soumis au vote du conseil municipal s’équilibre ainsi :

* Section Fonctionnement : 129 446 €
* Section Investissement : 11 422,46 €

Le Conseil Municipal vote le budget primitif du camping 2022 à l’unanimité des membres présents.

**6/ Tarif du loyer du logement situé au 68 rue Principale :**

Vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire propose de fixer le montant du loyer à 500€ par mois.

Le conseil municipal :

* accepte de louer le logement pour 500€ par mois à compter du 1er mai 2022 ;
* demande une caution de 500€ à l’entrée dans les lieux,
* décide l’augmentation annuelle en fonction de l’indice du coût de la construction (dernier indice connu : 4ème trimestre 2021 : 1886)

**7/ permanences du bureau de vote pour les scrutins des 24 avril, 11 et 19 juin**

**Pour le 24 avril (rappel) :**

8 H à 10 H 30 : LABRY Jean-Louis, RAMON Alain, NEUREUIL Christelle

10 H 30 à 13 H 00 : NEUREUIL Dominique, DUFOUR Michel, DELEU Aurélien

13 H à 15 h 30 : NICOLAS Arnaud, MARTEL Béatrice, FLAUTRE Samuel

15 H 30 à 19 h 00 : LABRY Jean-Louis, BRUTEL Valérie, WARENDEUF Alain, DHOYE Jean-Marc

**POUR LE 12 juin :**

8 H à 10 H 30 : LABRY Jean-Louis, MARQUEZ Jérémy, NEUREUIL Dominique

10 H 30 à 13 H 00 : DUFOUR Michel, DELEU Aurélien, NICOLAS Arnaud

13 H à 15 h 30 : MARTEL Béatrice, FLAUTRE Samuel

15 H 30 à 18 h 00 : LABRY Jean-Louis, WARENDEUF Alain, DHOYE Jean-Marc

**POUR LE 19 juin :**

8 H à 10 H 30 : LABRY Jean-Louis, MARQUEZ Jérémy, NEUREUIL Dominique

10 H 30 à 13 H 00 : DUFOUR Michel, DELEU Aurélien, NICOLAS Arnaud

13 H à 15 h 30 : MARTEL Béatrice, FLAUTRE Samuel

15 H 30 à 18 h 00 : LABRY Jean-Louis, WARENDEUF Alain, DHOYE Jean-Marc

**8/ Questions diverses**

M. NICOLAS Arnaud souhaite savoir si la fibre optique sera prochainement installée.

M. NICOLAS Arnaud signale l’état insalubre d’un terrain situé à Petit-Chemin et demande au Maire de bien vouloir contacter les propriétaires.

Mme MARTEL Béatrice demande s’il est possible d’intervenir auprès des propriétaires des chiens errants.

Séance levée à 19 h 35